

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 15/04/24

Présents : , MME RUPERT, MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P LEDUC (Président), L. JOUBERT (Vice Président), R. PANARIELLO, L. JOUBERT (Vice Président)

Excusés : PILLEMONT (CDA), P. DUPIN

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL
U16

D4-B DU 07/04/2024

27343187 ENT. MEZIERES EPONE 22 / ACHERS FC 21

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

VETERANS

D5-D DU 14/04/2024

25897266 POIGNY LA FORET US 32

MATCHES REMIS

A JOUER LE 23/04/2024

FUTSAL SENIORS

D1-A

26923182 : JOUARS PONT. / ANDRESY FUTSAL

A JOUER LE JEUDI 09/05/2024 A 21H

FUTSAL SENIORS

D1-A

26923205 C.B.P.S. 78 1 / PERRAY FOOT. ES 1
26923210 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / MUREAUX O.F.C. LES 3

YVELINES FOOTBALL N° 1798

A JOUER LE JEUDI 09/05/2024 A 20H

SENIORS

D4-A

25890327 BREVAL LONGNES F.C. 1 / LFCM 1

VETERANS

D3-B

25896448 CROISSY U.S. 31 / CHESNAY 78 F.C. LE 31

VETERANS

D3-B

25896426 ABLIS SUD 78 31 / CROISSY U.S. 31

A JOUER LE 11/05/2024

U14

27240920 HOUILLES AC 24 / ACHERS FC 21

A JOUER LE 12/05/2024

VETERANS

D3-B

25896468 ABLIS SUD 78 31 / CHESNAY 78 F.C. LE 31

U16

D2-B

25893158 CELLOIS CS 21 / VERSAILLES 78 FC 24

D4-B

27343185 VILLENNES ORGEVAL 22 / MESNIL LE ROI A.S. 21

A JOUER LE MERCREDI 15/05/2024 A 20H

CDM

D1-A

26923719 CROISSY U.S. 5 / POISSY FC 5

A JOUER LE 19/05/2024

SENIORS

D1-A

26910802 HOUILLES SO 1 / BAILLY NOISY SFC 1

D4-C

25891354 CLAYES S/B USM 1 / VELIZY ASC 2

D5-A

26674566 GUITRANCOURT ASF 1 / ROSNY S/S CSM 2

VETERANS

D4-A

25896713 MAULOISE U.S. 32 / BLARU A.S.I. 31

A JOUER LE 22/05/2024 A 20H45

SENIORS

D1-U

26910802 HOUILLES SO 1 / BAILLY NOISY SFC 1

A JOUER LE 23/05/2024 A 20H30

SENIORS

D3-A

25890058 VILLENNES ORGEVAL 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1

MATCHES A PROGRAMMER

COMPTE TENU DU MANQUE DE DATE DE REPORT, LA COMMISSION VOUS DEMANDE DE VOUS METTRE D'ACCORD AVANT LE 21/04/2024 POUR UNE DATE EN SEMAINE.

SENIORS

D1-A

26910800 MARLY LE ROI US 1 / LES MUREAUX OFC 2

D3-A

25890026 VAUXOISE ES 1 / ROSNY S/S CSM 1

D4-A

25890287 BREVAL LONGNES FC 1 / POISSY AS 3
25890305 AUBERGENVILLE FC 2 / GUERVILLE ARNOUV. 1

D5-B

27164064 VAUXOISE ES 2 / JUZIERS FC 1

CDM

D1-A

26923698 DAMMARTIN EN SERVE 5 / MESNIL LE ROI A.S. 5
26923702 VILLEPREUX FC5 / TRIEL AC 5

VETERANS

D3-B

25896426 ABLIS SUD 78 31 / CROISSY U.S. 31
25896497 POIGNY LA FORET US 31 / CROISSY U.S. 31

U16

D4-A

27236766 GUERVILLE ARNOUV. 21 / BREVAL LONGNES F.C. 21
27236790 BREVAL LONGNES F.C. 21 / VAUXOISE ES 21
27236735 JUZIERS F.C. 21 / ISSOU AS 21

Mardi 16 avril 2024

SUSPENSIONS DE TERRAINS SENIORS

▣ D4-A DU 05/11/2023

25890227 POISSY FC 3 / BREVAL LONGNES FC 1

Transmis de la Commission de Discipline infligeant une suspension de terrain pour 2 **matches fermes** pour l'équipe 3 de POISSY FC évoluant en D4-A.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

SEN D4-A DU 28/04/2024

25890310 POISSY FC 3 / MANTES USC 1

SEN D4-A DU 26/05/2024

25890337 POISSY FC 3 / VILLENES ORGEVAL 2

Le club a trouvé un terrain à CONFLANS pour les 2 dates - Complexe sportif Claude Fichot (Convention de la mairie reçue).

La Commission donne son accord.

▣ D5-D DU 28/01/2024

27165442 ST CYR AFC 1 / VERSAILLES JUSSIEU AS 1

Transmis de la Commission de Discipline en instruction infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe de ST CYR AFC évoluant en D5-D.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le match suivant :

SEN D5-D DU 02/06/2024

27165473 ST CYR AFC 1 / YVELINE MONTFORT FC 1

La Commission désignera le deuxième match en début de la saison prochaine 2024/2025.

U16

D1-A DU 03/12/2023

25892954 SARTROUVILLE ES 21 / BAILLY NOISY SFC 21

Transmis de la Commission de Discipline infligeant une suspension de terrain de 3 matches dont 2 avec sursis et 1 ferme pour l'équipe de SARTROUVILLE évoluant en D1-A.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 28/04/2024

25893001 SARTROUVILLE ES 21 / VERSAILLES 78 FC 23

Le club a trouvé un terrain à EPINAY S/SEINE - Stade LEO LA-GRANGE 2 (Convention de la mairie reçue).

La Commission donne son accord.

YVELINES FOOTBALL N° 1798

COURRIERS

517863 VAUXOISE ES

Suite à une journée très chargée le dimanche 12/05 (5 rencontres sur un seul terrain), le club propose l'organisation suivante :

VETERANS D3-A

25896334 VAUXOISE ES 31 / GARGENVILLE LAINV. 31

À jouer à 11H.

La Commission dit match de Championnat prioritaire sur Critérium + 45 ANS donc le match est à jouer à 9H (afin que le critérium puisse se jouer à 11h si besoin, sinon match VETERANS à 9h30).

U18 D3-A

27234974 VAUXOISE ES 21 / GARGENVILLE STADE 21

Maintenu à 13H.

SENIORS D5-B

27164064 VAUXOISE ES 2 / JUZIERS FC 1

Compte tenu du match de Coupe de France, ce match est à jouer à une date ultérieure.

SENIORS D3-A

25890026 VAUXOISE ES 1 / ROSNY S/SEINE CSM 1

Compte tenu du match de Coupe de France, ce match est à jouer à une date ultérieure.

DEMANDES SENIORS

D1-U

26910802 HOUILLES SO 1 / BAILLY NOISY SFC 1

Demande de BAILLY NOISY de jouer ce match le Mercredi 22 mai à 20h45.

Accord écrit de HOUILLES SO.

La Commission donne son accord.

D3-A

25890058 VILLENES ORGEVAL 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1

Proposition de VILLENES ORGEVAL pour jouer ce match le jeudi 23 mai à 20h30.

Accord de ROSNY CSM pour jouer le 23 mai.

Accord de la Commission.

D4-A DU 07/04/2024

25890327 BREVAL LONGNES FC 1 / LFCM 1

Proposition de BREVAL pour jouer ce match le 16 Mai à 20H.

En attente de l'accord écrit de LIONS DE MAGNAVILLE avant Vendredi 19 à 12H, sans réponse MAGNAVILLE la Commission validera cette date.

CDM

D1-A

26923698 DAMMARTIN EN SERVE 5 / MESNIL LE ROI AS 5

Proposition de DAMMARTIN pour jouer ce match le jeudi 25/04 à 20h45 sur les installations d'Orgerus.

La Commission est en attente de l'accord écrit de MESNIL LE ROI. Sans réponse de Mesnil le roi avant le Vendredi 19/4, la Commission validera la date du 25/4.

VETERANS

D3-B

25896426 ABLIS SUD 78 31 / CROISSY U.S. 31

Suite à de nombreux reports de cette rencontre, le club d'ABLIS propose les jeudis 25 avril et 9 mai.

La Commission dit match à jouer le 9 mai 2024.

D5-D DU 19/05/2024

25897308 POIGNY LA FORET US 32 / MAUREPAS AS 33

Demande de POIGNY pour avancer le match au jeudi 25/04 à 20h sur les installations de MAUREPAS.

La Commission est en attente de l'accord écrit de MAUREPAS.

U16

D4-A

27236717 VAUXOISE ES 21 / BOUAFLE/FLINS ENT 21

Proposition de VAUXOISE pour jouer ce match le mercredi 1er mai à 13h.

Accord écrit de BOUAFLE.

La Commission donne son accord.

D4-A

27236698 VAUXOISE ES 21 / ROSNY S/SEINE CSM 22

Proposition de VAUXOISE pour jouer ce match le mercredi 8 mai à 13h.

Accord écrit de ROSNY.

La Commission donne son accord.

D4-A

27236735 JUZIERS FC 21 / ISSOU AS 21

Proposition de JUZIERS pour jouer ce match le mercredi 15 mai à 20h.

La Commission est en toujours en attente de l'accord écrit de ISSOU.

D4-A DU 07/04/2024

27236790 BREVAL LONGNES FC 1 / VAUXOISE ES 21

Proposition de BREVAL pour jouer ce match le 15 Mai à 20H.

Refus de VAUXOISE qui propose de jouer le 29 mai à 20H à BREVAL.

EN attente de l'accord de BREVAL.

U14

D2-A DU 20/04/24

25895003 : POISSY FC 23 / PARIS SG FC 22

Demande du PARIS SAINT GERMAIN FC pour reporter cette rencontre en raison d'un rassemblement national à la même date.

Après renseignement, la Commission dit match à jouer le 11/05/2024.

Mardi 16 avril 2024

D4-E DU 11/05/2024

27224480 MAUREPAS AS 22 / HOUDANAISE REGION FC 22

Demande de MAUREPAS pour avancer ce match au mardi 7 mai à 18h30.

La Commission est en attente de l'accord écrit de HOUDAN.

D4-D DU 20/04/24

25895587 : CROISSY US 22 / ELANCOURT OSC 23

Suite à la fermeture des installations, demande du club de CROISSY pour jouer ce match le 18/05.

La Commission donne son accord.

D4-C du 20/04/24

27240920 : HOUILLES AC 24 / ACHERES FC 21

Le club de HOUILLES AC nous fournit un arrêté municipal de fermeture.

La Commission prend note et reporte la rencontre au 11/05/2024.

FUTSAL

D1 DU 16/04/24

26923182 : JOUARS PONT. / ANDRESY FUTSAL

Accord des 2 clubs pour jouer ce match le 23 avril.

Accord de la Commission.

INVERSION DE TERRAINS SUITE FOR- FAIT AU MATCH ALLER

FUTSAL

D1-A DU 06/06/2024

26951567 ROSNY S/SEINE CSM 1 / LA CUATRO 2

Demande de LA CUATRO pour jouer ce match retour à domicile, étant donné que ROSNY était forfait au match aller.

En application de l'ART 23 ALINEA 7, la Commission donne son accord et dit match à jouer le 3/06/2024.

TRANSMIS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

U16

D2-B DU 04/02/2024

25893158 CELLOIS CS 21 / VERSAILLES 78 FC 24

La Commission de Discipline transmet à la Commission d'Organisation des Compétitions pour reprogrammer la rencontre.

Motif : Match à jouer

La Commission dit match à jouer le 12/05/2024.

TROPHÉES COUPE DES YVELINES

VILLIERS LE MAHIEU AS

Courrier du club expliquant vouloir garder la coupe et consentir à régler l'amende correspondante.

La Commission prend note et décide donc de facturer la coupe à hauteur de 300€ au club (Annexe 2 du R.S. du DYF)

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.

La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée

Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D5-B DU 14/04/2024

27164060 V.F.C 1 / ANDRESY F.C. 2

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

VETERANS

D3-A du 07/04/2024

25896362 VAUXOISE ES 31 / VERNEUIL S/SEINE US 31

Pris note du rapport de VERNEUIL et VAUXOISE.

La composition avait été préparée par VAUXOISE.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D5-D DU 14/04/2024

27185470 GAZERAN 31 / VELIZY ASC 33

Pris note du rapport de GAZERAN.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U16

D4-B DU 07/04/2024

27343187 ENT.MEZIERES EPÔNE 22 / F.C. ACHERES 21

Pris note du rapport de MEZIERES. Les compositions avaient bien été préparées.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

FUTSAL SENIORS

D1-A DU 21/03/2024

26951552 CFC 1 / PERRAY FOOT. ES 1

Pris note du rapport de LE PERRY.

Après rappel et non réception du rapport de demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de CHATOU FUTSAL d'un avertissement et d'une amende de 30€.